



A propos de l'eau produite et distribuée par E2S au pays de Fayence et sur la côte



Il me paraît important de donner quelques précisions sur ce qu'est la distribution de l'eau prélevée aux sources de la Siagnole et pompée dans les 4 forages de la plaine de Fayence.

Distribution d'eau potabilisable aux communes

En gros E2S prélève 10 millions de m³ par an au total et en distribue 50% au syndicat des eaux de l'Est Var, aux [réservoirs du Gargalon \(en extension en 2017\)](#).

Pourquoi cela disent les critiques? en période de sécheresse comme cette année?

Cette critique est erronée. SEVE se comporte comme un exutoire pour les eaux prélevées aux sources. Sans cet exutoire, une partie des eaux des sources devrait être rejetée dans le milieu naturel. Or SEVE dont les besoins en eau sont plus importants que les nôtres - les réservoirs de nos communes - est toujours preneur d'eau d'E2S; qui plus est, quand on regarde les consommations par mois, on voit que la part de SEVE diminue fortement en juin juillet août (#25% seulement en juillet), tandis que pour nous elle augmente (#75% en juillet). Autrement dit nous augmentons fortement notre consommation l'été, à cause de la présence des résidents secondaires et des touristes, et ce au détriment de SEVE; SEVE est donc exutoire et régulateur. Ainsi plus de 95% de l'eau prélevée est consommée et facturée.

Car corrélativement, SEVE paie toujours l'eau au prix fixé par E2S, prix qui intègre ses coûts de fonctionnement (faibles car eau gravitaire) et surtout ses coûts d'investissement récents pour la mise aux normes et la modernisation de son réseau - certaines conduites datent de la fin du 19^e siècle. Au total 12 Millions d'€ ont été investis au cours des 2 décennies par E2S. SEVE permet donc d'avoir l'eau en pays de Fayence en quantité et au prix faible que nous avons, soit: 0.13€/m³ aux communes pour l'eau des sources, 0.36€/m³ pour l'eau pompée dans les forages. Et un prix dérisoire pour les agriculteurs car considérée comme sous marginale (0.042€/m³ pour les abonnés continus et 0.02€/m³ pour les abonnés saisonniers). Mais quant à l'eau agricole #700000m³ soit 7% (2015-2016), le réseau E2S en fournira de moins en moins car il se concentrera sur l'eau potabilisable à livrer aux communes pour l'alimentation en eau potable de leurs populations croissantes.

Les agriculteurs qui veulent irriguer, doivent donc avoir forages individuels; mais les débits/pressions de tels forages sont limités car leur diamètre et leur profondeur doivent leur donner des coûts supportables. Et ces forages peuvent s'assécher, justement quand ils en ont besoin.

Un réseau d'irrigation pour l'agriculture?

La construction d'un réseau d'eau d'irrigation par E2S est donc une idée qui circule, en utilisant les réserves d'eau de surface des retenues présentes sur notre territoire - Saint-Cassien et Meaulx; il s'agirait d'alimenter une conduite principale dans la plaine, sur laquelle des agriculteurs pourraient se brancher et disposer d'eau avec un débit/pression suffisants, pour irriguer leurs cultures et ainsi augmenter leur production. Ce serait aussi le moyen d'assurer la pérennité de nos espaces agricoles en permettant à d'autres agriculteurs de venir et de prendre la relève des ceux qui vont bientôt partir en retraite.

Où prendre l'eau et par quels moyens l'amener à cette conduite principale d'irrigation?

Les deux sources d'eau sont le lac de Saint-Cassien à l'est et le lac de Meaulx à l'ouest qui vient d'être remis en service cette année ([lien](#)). Il y a aussi le forage du vol à voile qui n'a pas pu être utilisé à cause de pollution. Par ailleurs, le Golf de Terre-Blanche est servi en eau par la SCP, au moyen d'une station de pompage dans le lac de Saint-Cassien et d'une conduite de 300mm montant au réservoir du golf.

Une combinaison de ces ressources et de moyens permettrait de construire un réseau d'irrigation dans la plaine. Mais dans les conditions actuelles des tarifs, on bute tout de suite sur le coût d'une telle infrastructure: deux stations de pompage, des kilomètres de conduites et des réservoirs pour alimenter la conduite principale d'irrigation de la plaine. Combien d'agriculteurs s'y raccorderaient? combien de m³ demanderaient-ils? en saisonnier ou toute l'année? quel prix d'eau au m³ et quel prix fixe? Voir le système de [tarification de SCP ici](#).

Vu les tarifs dérisoires d'E2S aux agriculteurs, soit 0.042€/m³ pour les abonnés en continu, et 0.02€/m³ pour les abonnés saisonniers (mars-octobre), il est impossible d'envisager une telle infrastructure. Mais évalué sur 40 ans, et en visant un TRI (taux de rentabilité interne) de 4% seulement, le tarif devrait être de l'ordre de 0.10-0.15€/m³ selon le volume d'eau consommé et facturé. Si cela conditionne la persistance d'activités agricoles, pourquoi pas? L'eau ne peut pas être gratuite. Une subvention est à rechercher pour l'investissement.